

De : [Mélanie Drainville](#)
A : [MSSS - Secrétariat administratif](#)
Cc : [Jonathan Darrieu](#)
Objet : TR: Question au feuilleton
Date : 9 décembre 2021 10:39:17
Pièces jointes : [image001.png](#)
Importance : Haute

De : Annie Lemieux (MSSS) <[annie.lemieux](#)>
Envoyé : 9 décembre 2021 10:38
À : MSSS - Secrétariat administratif <[secretariatadministratif](#)>; Mélanie Drainville <[melanie.drainville](#)>
Objet : Question au feuilleton
Importance : Haute

Merci d'inscrire cette question et me faire parvenir la réponse d'ici le lundi 17 janvier 2022.

M. LeBel (Rimouski) – 24 novembre 2021 Au gouvernement À qui incombait la responsabilité de gérer la situation dans les CHSLD et de planifier l'arrivée massive d'aînés vulnérables au début de la pandémie? « Aux PDG des CISSS et des CIUSSS », a répondu l'ex-ministre de la Santé et des Services sociaux, en ajoutant avoir demandé aux présidents-directeurs généraux de « mettre à jour » un plan élaboré en 2009 pour faire face à la grippe A (H1N1) lors d'une rencontre organisée le 22 janvier 2020. Cependant, à la lecture du procès-verbal de cette réunion, la mise à jour des plans n'y avait pas été abordée. C'est ce qui a fait dire à la coroner Géhane Kamel : « Se peut-il que la directive ait plutôt été donnée à la fin février? » La réponse de la ministre se résume par un : « Je ne peux pas vous répondre. » Un courriel important sonnait l'alarme sur la situation au CHSLD Herron et sur 23 décès qui risquaient de survenir avait, selon la ministre, « probablement » été reçu par du personnel de son cabinet, puis transféré au cabinet de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants. Il n'y a eu aucun suivi de cet appel à l'aide. 41 Voilà deux exemples de cafouillage qui s'ajoutent à des rapports d'inspection détruits et autres révélations inimaginables que nous découvrons semaine après semaine. Parmi les causes « d'une crise humaine sans précédent », la protectrice du citoyen, Marie Rinfret, a identifié une mauvaise estimation de la capacité des CHSLD à faire face à la situation, la sous-évaluation de la vulnérabilité au virus des résidentes et résidents en CHSLD, une méconnaissance du personnel devant une situation d'infections lors d'une éclosion majeure qui a été aggravée par le manque d'équipements de protection individuelle et la vétusté des lieux. Des consignes en constante évolution provenant des autorités sanitaires ont également compliqué les choses, surtout en l'absence de gestionnaires dans chaque installation. Le résultat en cette période de COVID : plus de 5210 personnes vivant en CHSLD – soit 13 % des quelque 40 000 Québécois vivant dans ces résidences – sont décédées. Plus de 50 % des 10 000 décès au Québec sont survenus dans des CHSLD. À cela, j'ajoute 20 % de décès dans des résidences pour aînés (RPA). Quel triste bilan! À titre comparatif, les centres de soins de longue durée comptaient pour 43 % des décès en France, 34 % au Royaume-Uni et 28 % en Allemagne. Nous vivons actuellement une prise de conscience nationale sur l'importance d'obtenir toute la vérité sur la façon dont ont été traité les aînés durant cette pandémie. Je le répète : plus de 5 000 aînés sont morts depuis le début de mars

2020. Ma question : Le gouvernement agira-t-il rapidement à la suite du rapport de la protectrice du citoyen et des nombreuses révélations entendues devant la coroner Géhane Kamel pour mettre en œuvre une commission d'enquête publique, indépendante et itinérante sur les circonstances qui ont mené à cette catastrophe?



Annie Lemieux
Conseillère principale

**CABINET DE LA MINISTRE RESPONSABLE DES AÎNÉS
ET DES PROCHES AIDANTS**

Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Ste-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418-266-7191



MISE EN GARDE CONCERNANT LES COMMUNICATIONS D'INFLUENCE – En conformité à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, nous vous demandons, si cela n'est pas déjà fait et que vous êtes visé au sens de cette loi, de vous inscrire rapidement au registre des lobbyistes. Pour plus d'information sur la Loi : 1-866-281-4615 ou commissairelobby.qc.ca.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel. *Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.*